



Rétrocompatibilité et utilisation de l'antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft® avec (ou en remplacement de) l'antigel/liquide de refroidissement orange Motorcraft® et de l'antigel/liquide de refroidissement spécialisé vert avec agent amérisant Motorcraft®

Le Service de l'ingénierie de Ford a approuvé l'utilisation de l'antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft® (numéros de norme Ford WSS-M97B57-A1 et WSS-M97B57-A2) pour l'entretien de tous les véhicules Ford, Lincoln et Mercury remplis à l'usine de l'antigel/liquide de refroidissement suivant :

- Antigel/liquide de refroidissement orange Motorcraft® (numéros de norme Ford WSS-M97B44-D et WSS-M97B44-D2)
- Liquide de refroidissement spécialisé vert foncé Motorcraft® avec agent amérisant (numéro de norme Ford WSS-M97B55-A).

Important : Ne pas utiliser l'antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft® pour l'entretien de véhicules Ford, Lincoln ou Mercury remplis à l'usine de tout autre antigel/liquide de refroidissement Motorcraft®. L'antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft® n'est pas compatible avec ces véhicules et n'est donc pas autorisé. Effectuer l'entretien de ces véhicules en utilisant seulement l'antigel/liquide de refroidissement recommandé.

Information du service technique sur l'utilisation de l'antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft® avec (ou en remplacement de) l'antigel/liquide de refroidissement orange Motorcraft® et de l'antigel/liquide de refroidissement spécialisé vert avec agent amérisant Motorcraft®

Complément, vidange et remplissage :

- L'antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft peut être utilisé pour compléter (complément) ou remplacer entièrement (vidange et remplissage) l'antigel/liquide de refroidissement dans les véhicules remplis à l'usine de l'antigel/liquide de refroidissement orange Motorcraft® ou de l'antigel/liquide de refroidissement spécialisé vert Motorcraft®.

Rinçage :

- Le rinçage du circuit de refroidissement n'est pas requis avant de remplacer entièrement (vidange et remplissage) l'antigel/liquide de refroidissement orange Motorcraft® ou l'antigel/liquide de refroidissement spécialisé vert avec agent amérisant Motorcraft® avec l'antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft® si le circuit de refroidissement n'est pas contaminé.

Entretien périodique normal :

- Suivre les intervalles de changement de l'antigel/liquide de refroidissement rempli à l'usine indiqués dans la section consacrée à l'entretien périodique du manuel du propriétaire du véhicule.



- Exemple : Un Ford Escape 2019 rempli à l'usine d'*antigel/liquide de refroidissement orange Motorcraft®* et dont l'antigel a été complété ou remplacé par l'*antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft®* doit suivre les intervalles de vidange de l'antigel indiqués dans la section du manuel du propriétaire du Ford Escape 2019 consacrée à l'entretien périodique – remplacement initial après 6 ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

Nécessaire de test de liquide de refroidissement pour moteur diesel de 6,7 L Protection anticorrosion pour liquide de refroidissement longue durée (référence de pièce Rotunda 328-R071-ELC) et additif régénérateur pour liquide de refroidissement spécialisé orange Motorcraft® (VC-12) :

- Utilisable pour certains véhicules équipés d'un moteur diesel de 6,7 L remplis en usine de l'*antigel/liquide de refroidissement orange Motorcraft®*.
- Les techniciens doivent effectuer la procédure de « test de liquide de refroidissement » décrite dans le manuel de réparation du véhicule en utilisant le nécessaire de test *Protection anticorrosion pour liquide de refroidissement longue durée* (référence de pièce Rotunda 328-R071-ELC) et en ajoutant comme prescrit l'*additif régénérateur pour liquide de refroidissement spécialisé orange Motorcraft®*.
- Si le circuit de refroidissement est rempli de :
 - **Antigel/liquide de refroidissement orange Motorcraft® seulement** : effectuer la procédure de « test de liquide de refroidissement » décrite dans le manuel de réparation
 - **Un mélange d'antigel/liquide de refroidissement jaune et orange Motorcraft® (résultat d'un complément d'antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft®)** : effectuer la procédure de « test de liquide de refroidissement » décrite dans le manuel de réparation.
 - **Antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft® seulement (résultat d'une vidange et d'un remplissage avec l'antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft®)** : effectuer la procédure de « test de liquide de refroidissement » décrite dans le manuel de réparation. Ne pas ajouter d'*additif régénérateur pour liquide de refroidissement spécialisé orange Motorcraft® (VC-12)*.

Renseignements pour le client :

- Informer le client que de l'*antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft®* a été utilisé pour l'entretien du véhicule. Renvoyer le client au site Web des produits chimiques et lubrifiants de la DSCF (<https://www.fcsdchemicalsandlubricants.com>) pour plus d'information sur la rétrocompatibilité de l'*antigel/liquide de refroidissement jaune Motorcraft®*.
- Sur la copie du client du bon de réparation, surligner l'antigel/liquide de refroidissement utilisé.
- Il est important d'informer le client, parce que la couleur de l'antigel/liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement peut changer ou avoir changé.